

5^{ème} session du Conseil citoyen – Compte-rendu



Institut de Communication et des Médias d'Echirolles – jeudi 22 octobre 2009

Table des matières

I. Accueil des participants	2
II. Compte rendu de l'actualité parlementaire	2
A. Le travail du dimanche	2
1. Présentation du texte	2
2. Echange avec le conseil	2
B. La formation professionnelle	3
1. Présentation du texte	3
2. Echanges avec le conseil	3
C. Autres textes	4
1. Les textes évoqués	4
2. Echanges avec le conseil	4
III. Le débat thématique : "décarboner l'économie"	5
1. La présentation du rapporteur	5
2. Echanges avec le conseil	5
IV. Conclusion	8

I. Accueil des participants

Après avoir salué les membres présents, Michel Issindou les invite à communiquer sur le conseil afin de faire venir d'autres citoyens intéressés. Il indique que les participants ont la primeur du journal du député fraîchement sorti de l'imprimerie. Le député rappelle également que les membres du conseil citoyen sont cordialement invités à venir assister aux débats de l'Assemblée à l'occasion d'un voyage à Paris. Le moment des "questions au gouvernement" dans le créneau 15h-16h les mardis et mercredis est à privilégier.

II. Compte rendu de l'actualité parlementaire

Deux textes principaux sont abordés en détail.

- Une proposition de loi particulièrement médiatisée : le travail du dimanche
- Un projet de loi sur lequel Michel Issindou s'est beaucoup investi : la formation professionnelle

Les autres lois votées depuis juin 2009 sont brièvement évoquées par la suite.

A. Le travail du dimanche

1. Présentation du texte

Télécharger le diaporama "actualité parlementaire" sur la page suivante :
<http://issindou.unblog.fr/conseil-citoyen/>

2. Echange avec le conseil

Nicole Moya : en cas d'alternance, peut-on espérer qu'un gouvernement de gauche revienne sur cette mesure ?

Michel Issindou : bien-sûr, cela va de soi. Cette mesure ferait partie de celles qui seraient immédiatement revues. Cependant il n'est pas toujours évident de reprendre des lois surtout lorsqu'elles sont déjà entrées en application.

Paul de Saintignon : le vrai problème de ce texte est peut-être la concurrence qu'il crée pour le petit commerce.

Michel Issindou : cette loi fait la part belle à la grande distribution au même titre que la Loi de Modernisation de l'Economie (LME) votée en 2008 et qui supprime les autorisations nécessaires pour installer des commerces dont la superficie est inférieure à 1000 m². Auparavant une commission départementale donnait son avis. Aujourd'hui les petits commerces sont franchisés et appartiennent à des grands groupes (carrefour city ou petit casino par ex). La LME favorise donc la multiplication de ces petites surfaces.

Colette Jullien : il s'agit d'un vrai problème de société – Au-delà de la question de l'ouverture du dimanche on voudrait que des petits commerces attachés à la relation humaine continuent de prospérer plutôt que des grandes surfaces. Les citoyens sont à la recherche de cette consommation à visage humain.

Michel Issindou : ce message a été celui de la gauche, mais au bout du compte Sarkozy a réussi, en ramenant les brebis égarées au troupeau, à faire adopter des textes favorables à la grande distribution. Il n'hésite pas à faire pression sur les députés UMP en les menaçant de les priver de l'investiture du parti au cas où ils s'opposeraient à ses initiatives (contrairement au PS où les candidats sont désignés par les sections). Une poignée de députés de droite sont pourtant en rupture, en particulier les villepinistes (Hervé Mariton par exemple).

Odile Luppi : à Saint-Martin-d'Hères, l'union de quartier portail rouge a fait une enquête. Personne ne veut davantage de grandes surfaces et tout le monde aspire à plus de petits commerces. Le problème c'est que finalement très peu de sondés fréquentent ces derniers parce qu'ils sont trop chers. La question est donc plus épineuse qu'il n'y paraît.

Michel Issindou : le problème est identique pour le bio. Tout le monde aspirerait à consommer bio, mais le pouvoir d'achat de la plupart d'entre nous est limité.

Françoise Reiller : le bio ne bénéficie pas d'aides identiques à l'agriculture conventionnelle. Qui plus même si le bio est en moyenne 30% plus cher, il faut nuancer le jugement. En achetant en grande surface dans des packagings de faible quantité, on se retrouve avec des prix au kilo qui sont astronomiques. Il faut mieux dès lors acheter en vrac dans un magasin bio.

Anonyme : il faut également considérer la question de la transformation des aliments. En se contentant de produits de base faiblement transformés, dont les qualités nutritionnelles sont plus élevées, les factures sont plus raisonnables.

Françoise Reiller : on nous vend énormément d'emballage et le consommateur achète du vent.

Nicole Moya : la question est également celle des revenus. En versant des salaires décents au lieu de rémunérer actionnaires on permet au consommateur de s'alimenter décemment.

Michel Issindou : le mode de consommation est effectivement dicté avant tout par les revenus. Nous vivons dans une société de plus en plus indécente avec des inégalités qui ne cessent de se creuser.

B. La formation professionnelle

1. Présentation du texte

Télécharger le diaporama "actualité parlementaire" sur la page suivante :
<http://issindou.unblog.fr/conseil-citoyen/>

2. Echanges avec le conseil

Janie Jameau : une idée à proposer pour que les régions et les syndicats reprennent la main sur la formation continue : il faudrait que les fonds qui ne sont pas consommés par les entreprises soient, en cas de fermeture de ces dernières, utilisés pour la reconversion des personnels.

Michel Issindou : c'est le principe retenu dans le cadre du Fonds de Sécurisation des Parcours Professionnels piloté par l'Etat et les partenaires sociaux. Les régions sont plutôt impliquées sur l'apprentissage et la formation en alternance. Plus largement le gouvernement annonce que cette loi va permettre à tous de retrouver un emploi, notamment grâce à l'apprentissage. La formation est certes un paramètre important, mais c'est avant tout la croissance économique qui génère les emplois. Les meilleures formations ne garantissent pas un emploi.

Philippe Clarou : un apprenti trouve facilement une place, mais un ouvrier qualifié n'a pas les mêmes facilités à trouver un emploi.

Françoise Reiller : détrompez-vous, dans le monde agricole, il est extrêmement difficile de trouver un apprentissage.

Odile Luppi : j'ai écouté en septembre un débat entre François Chérèque et Pascal Lamy. Le premier estimait qu'il fallait former plutôt que de licencier. Les régions auraient dû s'atteler à cette question, c'est de leur compétence. Elles ne semblent pas avoir joué le jeu à l'exception de deux d'entre elles.

Michel Issindou : je n'ai pas assez d'éléments d'information pour dresser le bilan des régions en matière de formation. Ce que l'on peut dire c'est qu'il est particulièrement difficile de monter un dossier de formation en recourant à des aides régionales. La complexité du système et le nombre d'intervenants (partenaires sociaux, éducation nationale...etc) appelait effectivement l'Etat et le gouvernement à agir pour réformer le système.

Janie Jameau : c'est pourtant simple sur le principe. Il faut partir d'une analyse de marché au plan régional, concevoir une formation dans un secteur précis pour la proposer aux entreprises qui ont des projets de licenciements afin de les convaincre de former plutôt que de licencier

C. Autres textes

1. Les textes évoqués

Télécharger le diaporama "actualité parlementaire" sur la page suivante
<http://issindou.unblog.fr/conseil-citoyen/>

2. Echanges avec le conseil

Paul de Saintignon : quelles conséquences concrètes a le projet de redécoupage des circonscriptions pour le PS ?

Michel Issindou : il faudra que le PS obtienne au total 51,4% des voix pour être majoritaire. Alain Marleix, responsable de la préparation de ce projet de loi, a fait du charcutage électoral en supprimant certaines circonscriptions, en en dessinant d'autres totalement improbables et en créant des députés des français de l'étranger. La gauche ne s'est pas attelée à ce redécoupage lorsqu'elle était au pouvoir. Elle en paye le prix avec cette réforme.

Denis Hamel : le redécoupage ne devrait pas être confié au politique il devrait être décidé par des experts, par exemple des géographes.

Janie Jameau : une autre question parallèle est celle de la réforme territoriale

Michel Issindou : simplifier le mille-feuille administratif est sans doute une nécessité. J'étais à titre personnel favorable à la suppression du département. Le système envisagé prévoit une fusion région – département, mais il n'est pas dénué d'arrière-pensées politiques avec la mise en place d'un scrutin majoritaire à un tour.

III. Le débat thématique : "décarboner l'économie"

1. La présentation du rapporteur

Télécharger le diaporama "débat thématique" sur la page suivante :

<http://issindou.unblog.fr/conseil-citoyen/>

2. Echanges avec le conseil

Denis Hamel : tout l'argent mis dans la recherche nucléaire, n'est pas utilisé pour le développement des énergies renouvelables.

Philippe Clarou : la recherche doit se faire dans toutes les directions. La solution viendra d'un panier de solutions et aucune d'entre elles ne doit être négligée.

Françoise Reiller : comment expliquer qu'on privilégie des formes d'énergie renouvelables à d'autres? Par exemple le prix de rachat de l'électricité d'origine photovoltaïque est très élevé alors que celui du kWh produit par méthanisation est trop faible pour que cette activité soit aujourd'hui développée.

Vincent Lepage : on peut avancer quelques éléments d'explications sur ces différences de traitement. La France a fait le choix du développement d'une industrie solaire forte afin de rattraper son retard sur l'Allemagne ou le Japon. Le solaire est également la technologie la plus prometteuse pour l'avenir. Celle qui permettrait de produire jusqu'à 40% de nos besoins en énergie, moyennant l'installation de panneaux solaires sur toutes les toitures de notre pays.

Janie Jameau : l'exemple allemand montre que ces technologies ne sont pas toujours une panacée.

Françoise Reiller : le photovoltaïque est parfois un placement financier. Certains agriculteurs veulent utiliser leur terrain pour l'installation de panneaux plutôt que pour les cultures ou l'élevage. Cela peut poser à terme problème pour l'approvisionnement alimentaire.

Vincent Lepage : effectivement, ceci dit, il y a des terrains qui ne sont pas cultivables. Par exemple le désert du Sahara.

Philippe Clarou : cette situation est la conséquence du fait que les politiques ont choisi d'aider des initiatives individuelles plutôt que de donner des moyens à l'industrie et à la recherche. Il faudrait mieux une politique de l'offre.

Jean Puygrenier : La question est celle de l'énergie que l'on consomme. Si l'on vivait tous avec le mode de vie américain il nous faudrait 5 planètes. Avec le mode de vie européen, 3 planètes. La Chine est en train de déboiser partout en Afrique. Les pays arabes achètent les terres arables de l'Inde. Plus près de nous, le choix des modes de chauffage est à considérer : pourquoi installer du chauffage gaz dans une copropriété alors que l'on sait que celui-ci est importé ?

Michel Issindou : le coût de l'électricité et du gaz est aujourd'hui au même niveau, donc il ne faut pas privilégier une solution au profit d'une autre.

Odile Luppi : une autre question se pose : faut-il vraiment continuer de produire la même chose même si c'est avec moins d'énergie ? Il existe un gaspillage ahurissant. Le choix de la décroissance mérite d'être considéré. Ne faut-il pas parler plutôt d'une autre croissance qui ne soit pas basée sur une augmentation de la consommation et de la production ? Les efforts individuels doivent en tous cas être relayés par une politique ambitieuse.

Philippe Clarou : il n'y a pas forcément tant de gaspillage. Seule la frange la plus aisée peut se permettre de gaspiller.

Vincent Lepage : quelle croissance veut-on, c'est aussi la question des instruments de mesure de la croissance. Il existe toute une réflexion (par exemple dans le cadre de la commission Stiglitz) visant à déterminer comment mesurer le bonheur humain. Il est souhaitable que cette réflexion accouche d'outils concrets.

Michel Issindou : s'agissant de la question de la décroissance, on a l'impression que l'économie redémarre à l'ancienne alors qu'il faudrait arriver vers un autre type de société. Pas forcément une société de la décroissance, je ne suis pas aussi radical. Je ne crois pas à un grand retour en arrière. Nous n'étions pas plus heureux il y a 100 ans. Mais ce qui est sûr est que le niveau de consommation (il existe dans nos pays une frénésie de consommation pour les produits électroniques ou textiles) n'est pas un étalon du bonheur. Celui-ci doit effectivement être mesuré différemment. Je suis à titre personnel assez ringard dans mes pratiques : je n'ai pas une voiture sophistiquée, je n'ai pas de portable dernier cri, j'ai du mal à accepter le gaspillage et les quantités incroyables de déchets qu'il génère.

Janie Jameau : la notion de confort doit être redéfinie. Dans les années 1970, le confort c'était de se chauffer à 25°C. Aujourd'hui le curseur est repassé à 20°C

Maurice Rognon : puisque l'on évoque le chauffage, je veux faire part de mon expérience personnelle. Lorsque l'on souhaite isoler son logement il existe de nombreuses aides à disposition mais celles-ci sont conditionnées à certains critères. Par exemple, pour en bénéficier quand on change ses fenêtres, il faut également s'engager à réaliser d'autres travaux d'isolation. Mais ceci à un coût non négligeable. Pour économiser 30 ou 40% sur ma facture de chauffage, il aurait fallu que je dépense des sommes colossales (plusieurs années de ma retraite). Les solutions existantes ne sont donc pas toujours appropriées.

Denis Hamel : il convient également d'évoquer la taxe carbone. Il est dommage que ce soit Nicolas Sarkozy qui ait pris cette initiative et que la gauche n'ait rien fait à l'époque.

Vincent Lepage : la conscience écologique n'était pas la même il y a une dizaine d'années. Le sujet du réchauffement climatique n'était pas aussi présent dans les médias. C'est au cours des dernières années et notamment avec le film d'Al Gore qu'il a véritablement surgi sur l'agenda médiatique et donc politique.

Jean Puygrenier : mais le problème est connu depuis une vingtaine d'années.

Denis Hamel : l'art de la politique c'est de savoir anticiper. Il est dommage que ce soit Nicolas Sarkozy qui ait eu le courage politique de la taxe carbone face à sa majorité. Qu'est-ce que la gauche a fait ?

Colette Jullien : beaucoup d'incertitudes pèsent sur l'avenir. Ce qui est vrai aujourd'hui n'est pas certain demain. Il faut donc laisser aux politiques le droit de se tromper. Il est regrettable que l'on culpabilise les individus. Les décisions cruciales doivent être prise au niveau de l'Europe ou du monde. Ce n'est pas à un modeste niveau individuel que l'on peut véritablement faire évoluer la donne. Le problème de demain est davantage celui de l'eau. Des conflits émergent pour l'appropriation des ressources en eau : en Asie centrale, en Israël, en Afrique. De nombreux paysans se trouvent menacés, alors que leur mode de vie aurait beaucoup à nous apprendre.

Julie Thomasset : j'ai l'impression que l'on évoque la question du jour du point de vue français. Il faut tenir compte de ce qui se passe dans le monde. Les problèmes d'eau et de pauvreté doivent être effectivement pris en compte. Nous devons également nous soucier du problème de la captation des richesses des pays les plus pauvres par les pays industrialisés.

Jean-Marie Thomas : quelle va être la position du PS sur cette taxe carbone ?

Michel Issindou : le PS a une position qui peut paraître ambiguë. Il n'est pas contre le principe (la taxe sur les énergies fossiles peut être un bon moyen d'économiser plus) mais davantage contre les modalités d'application. Prenons l'exemple d'un locataire de HLM bénéficiant d'un chauffage collectif gaz et qui habite assez loin de son lieu de travail sans transports en commun pour s'y rendre. Pour son logement comme pour son travail il n'a pas vraiment choisi cette situation et sa consommation d'énergie est fortement contrainte.

N'existait-il pas d'autres solutions intéressantes ? Pourquoi ne pas restaurer le système de la vignette spécialement pour les véhicules les plus polluants (4x4 par exemple). Il faut également investir massivement dans des technologies nouvelles (hydrogène, électrique). La taxe carbone a effectivement le mérite du courage politique et aura sans doute un effet sur la consommation, mais elle pénalise les consommateurs contraints et se révèle une véritable usine à gaz pour le calcul de son remboursement. En outre, elle vise à éviter certains gaspillages, mais la plupart d'entre nous contrôle aujourd'hui ses consommations pour contenir ses factures dans des montants raisonnables. Les gisements d'économie sont donc limités.

Janie Jameau : il faut mettre des thermostats sur les radiateurs de chaque logement bénéficiant d'un chauffage collectif. De la sorte on responsabiliserait les occupants. C'est une solution qui ne coûte pas très cher à mettre en œuvre.

Michel Issindou : le temps du chauffage collectif où "tout le monde paye pour tout le monde" est sans doute révolu. Les normes utilisées pour les nouvelles constructions individualisent le chauffage. La responsabilisation est nécessaire, c'est une évidence.

Paul de Saintignon : nous sommes concernés par le changement climatique qui est un problème international. La question de la croissance est également internationale. Il faut que le monde dans son ensemble croisse encore pour que les plus démunis voient leur niveau de vie augmenter. En revanche, les pays industrialisés n'ont plus qu'à décroître ce qui pose le problème du partage du travail. Mais si l'on s'en tient au problème du changement climatique, nous devons évoquer les échéances importantes qui arrivent et notamment la conférence de Copenhague. Que pouvons-nous en dire ?

Vincent Lepage : le grand enjeu de Copenhague est de réussir à intégrer les "BRIC" (Brésil, Russie, Inde, Chine) dans le système Kyoto, c'est-à-dire à faire en sorte que ces pays "émergents" se voient également fixer des objectifs de réduction d'émission. A l'heure actuelle les objectifs du protocole de Kyoto sont relativement limités : 5% de réduction des émissions par rapport aux niveaux de 1990 pour les seuls pays ayant ratifié le protocole. Ils ne portent donc que sur une petite partie des

émissions mondiales. Ils n'incluent pas le plus gros émetteur en volume qui est la Chine ni le plus gros émetteur par habitant (les Etats-Unis). L'arrivée d'une nouvelle administration à la maison blanche pourra favoriser un accord ambitieux.

Anonyme : L'union Européenne va-t-elle à Kyoto avec une position commune ?

Vincent Lepage : elle est relativement soudée car elle s'est fixée en interne des objectifs ambitieux pour 2020 (20% d'énergie renouvelable, 20% de réduction des émissions de GES et 20% d'amélioration de l'efficacité énergétique). Elle a même indiqué que si un accord était trouvé à Copenhague, elle pourrait porter son objectif de réduction des émissions au seuil de 30%.

IV. Conclusion

Remerciements de Michel Issindou au rapporteur, aux participants et à son équipe parlementaire pour ce moment d'échange particulièrement intéressant. Le député appelle une nouvelle fois les membres présents faire la publicité du conseil auprès de ceux qui, dans leur entourage, seraient partants pour contribuer à ses travaux.